



Programme estival de sensibilisation du COBALI Un franc succès pour une 16e année!

Mont-Laurier, le 21 octobre 2022 – Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) est fier d'annoncer que la 16e édition de son Programme estival de sensibilisation a été un franc succès! À nouveau cet été, les municipalités, associations de lacs et autres acteurs de l'eau de la zone de gestion du COBALI ont pu compter sur un soutien gratuit et une offre diversifiée en matière d'information et de sensibilisation des citoyens quant à la protection des lacs et cours d'eau!

Le Programme estival de sensibilisation a pour but de soutenir les municipalités et les associations des bassins versants de la rivière du Lièvre, de la rivière Blanche et du ruisseau Pagé en les accompagnant dans leurs activités d'information et de sensibilisation des résidents et des villégiateurs à l'égard de la santé des lacs et des cours d'eau.

Par exemple, l'équipe du COBALI a notamment effectué des présentations auprès des associations de lacs de sa zone de gestion dans le cadre de leurs assemblées générales annuelles respectives afin de les informer sur les enjeux concernant la protection de l'eau. Des tournées de sensibilisation des riverains étaient aussi au menu en compagnie de bénévoles. Ce sont notamment les associations du lac des Îles, du lac O'Neil, du lac des Écorces, du lac Rochon, du lac François, du Grand et du Petit lac du Cerf qui ont bénéficié des présentations offertes.

Les municipalités, les associations de lacs et les riverains ont également pu assister à une nouvelle formule prenant la forme de deux webinaires « midi-COBALI ». Les sujets abordés étaient les suivants : quoi surveiller sur mon lac cet été et les notions de base de l'aménagement durable des propriétés riveraines.

Dans les journaux régionaux cet été, on a pu lire une série de chroniques intitulée « On se tient EAU courant » lesquelles étaient accompagnées de capsules d'informations visuelles. Divers sujets ont fait l'objet des chroniques : les travaux sur votre terrain; les « faut pas » fauniques; les espèces exotiques envahissantes; s'impliquer pour le milieu aquatique et la dynamique des cours d'eau.

Les températures clémentes de l'été ont aussi permis à l'organisme d'installer des kiosques de sensibilisation à Val-des-Bois, L'Ange-Gardien, Mont-Laurier et Lac-du-Cerf.

Enfin, le COBALI a aussi visité une quinzaine de lacs afin de détecter la présence d'espèces envahissantes.



En tout, ce sont environ 650 personnes rencontrées et plus 1 000 dépliants qui auront été distribués lors des activités sur le terrain.

Nouveau volet : les sentinelles

Cette année, le COBALI recherchait des « sentinelles », soit des riverains prêts à faire part de leurs observations sur leur lac ne faisant pas partie d'une association de lac. Le but de ce volet est de récolter des données concernant des lacs pour lesquels peu d'informations sont disponibles afin d'en faire un suivi minimal. Le COBALI souhaitait donc faire appel à la population afin de bénéficier d'un regard plus large sur les réalités des lacs et cours d'eau de sa zone de gestion. Sept nouvelles sentinelles ont ainsi répondu à l'appel.

Rappelons que le Programme estival de sensibilisation ne pourrait exister sans le soutien financier de notre fidèle partenaire Evolgen.



À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : www.cobali.org/zone-de-gestion. Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au www.cobali.org.



Pierre-Étienne Drolet, Coordonnateur de projets et responsable du Plan directeur de l'eau lors de l'assemblée générale annuelle de fondation de l'Association de mise en valeur et de protection du lac des Écorces. Source : COBALI

SOURCE : *Benoit Gauthier*, responsable des communications
819 440-2422 • communication@cobali.org